1970	Source : *Politique aujourd'hui*, N° 7-8 – juillet-août 1970

UNE TÊTE DE PONT DE l'OCCIDENT

Marcel Liebman

« Un territoire sans peuple pour un peuple sans territoire. »

S'il était possible de ramener à une formule la cause profonde du conflit israélo-arabe et du problème palestinien, c'est à ce principe qu'il faudrait faire référence parce qu'il représente l'essentiel de l'idéologie et de l'entreprise sionistes, qu'il contient la synthèse de tout son programme et, en même temps, la principale origine de sa faiblesse. Le mouvement sioniste s'est organisé autour de cette idée et c'est en fonction de sa réalisation qu'on a pu mesurer ses progrès. Or, cette formule avait deux défauts ; laissant de côté le premier (la notion de « peuple » appliquée aux Juifs), nous envisagerons le deuxième, lourd de conséquences. Ce territoire, la Palestine, proposé aux Juifs pour qu'ils y réalisent leurs aspirations nationales n'était pas une terre vierge et inhabitée : elle était occupée par une population autochtone sédentaire et active comptant, en 1880, environ 500 000 personnes.

L'existence de cette population ne préoccupa pas les sionistes à une époque où, partageant la mentalité européenne moyenne, ils considéraient comme quantité négligeable ces Arabes réputés sous-développés, promis à être les témoins passifs d'une entreprise d'ailleurs présentée comme une oeuvre de *colonisation*. Plus tard, à mesure que se développait l'immigration juive en Palestine ainsi que les diverses institutions sociales, économiques et politiques qui en constituaient l'armature, cette ignorance du « fait palestinien », c'est-à-dire de la volonté et même de la simple existence d'une population autochtone, prit d'autres formes tout en restant conforme à l'hypothèse de départ : un territoire *sans peuple* pour un peuple sans territoire. C'est ainsi que, tout au long de la période mandataire, la communauté juive de Palestine s'organisa en dehors de l'environnement local ; elle créa un réseau d'institutions autonomes et séparées, exclusivement destinées à servir les intérêts des Juifs. Un des premiers auteurs à avoir, ces dernières années, centré son analyse du conflit sur les Palestiniens, a pu ainsi comparer la politique menée par les sionistes à une politique d'« apartheid socio-économique »[1].

« Nous sommes des européens»

Aujourd'hui, les Juifs établis en Palestine ont constitué leur propre Etat et l'ignorance délibérée de la volonté des Arabes demeure l'hypothèque la plus lourde qui pèse sur l'avenir d'Israël. Il ne s'agit pas ici d'évoquer le passé pour remonter aux sources d'une injustice, mais de montrer la permanence d'une politique, d'une logique, d'une situation qui exercent plus que jamais leurs effets pernicieux. Lorsque, s'adressant, au début de l'année 1969, à des délégués sionistes américains en voyage en Israël, Moshe Dayan reconnaissait que les Israéliens se sentaient infiniment plus proches des Juifs de Miami que des Arabes d'Amman, il réaffirmait une des caractéristiques essentielles de l'Etat d'Israël : sa nature foncièrement étrangère à l'environnement géographique, social et humain du Moyen-Orient où il est installé[2].

Lorsqu'un des ministres israéliens qui fait partie du camp des « colombes » justifie sa modération et son refus de l'expansionnisme en mettant l'accent sur le danger de « levantinisation » que courrait l'Etat juif s'il étendait ses frontières, il proclame lui aussi la nature profonde d'Israël qui refuse sa « levantinisation » alors que l'Etat juif a délibérément choisi de s'installer au Levant[3]. La politique sioniste a pu, depuis la naissance du mouvement, subir des modifications importantes. Mais c'est là une constante qu'on ne saurait perdre de vue sous peine de commettre une erreur fréquente dans des milieux de gauche désespérément soucieux de trouver au conflit israélo-arabe une solution rapide et apparemment équitable. Cette erreur consiste à charger le *gouvernement* israélien d'une série de fautes, parfois très lourdes, mais à exonérer le peuple israélien de toute responsabilité, c'est-à-dire à mettre en cause une politique considérée comme fortuite, et susceptible de modifications profondes moyennant un simple changement du personnel politique dirigeant. Un tel raisonnement se heurte aux enseignements de l'histoire et à l'analyse de la réalité profonde d'Israël. A en croire les critiques bien intentionnés de la *politique* d'Israël et du *gouvernement* israélien, un changement de politique et de gouvernement pourrait rompre l'alliance entre l'Etat sioniste et l'impérialisme occidental, alliance sur laquelle nous reviendrons. C'est ignorer complètement la nature de l'Etat d'Israël et faire preuve d'injustice envers les dirigeants israéliens. On tombe là dans le travers de certains gauchistes anti-sionistes présentant Israël comme un « Etat fantoche » et ses

---

[1] L. Gaspar, *Histoire de la Palestine*, Paris, Maspero, 1968, p. 114.

[2] La déclaration complète de Moshe Dayan est la suivante : « l'intégration, quelle qu'elle soit, est difficile parce que nous sommes un Etat juif dans une région arabe, dans le Moyen-Orient. Or, nous n'appartenons pas à cette région arabe. Nous nous sentons plus proches des Juifs de Miami que des Arabes d'Amman, qui vivent à 100 miles d'ici. Nous sommes des Européens, nous sommes des Occidentaux. Nous ne sommes pas du même bord qu'eux. Nous voulons vivre en paix avec eux, c'est tout. Notre technologie n'est pas la leur ; notre foi n'est pas la leur ; notre langue n'est pas la leur. Nos concepts, notre idéologie ne sont pas les leurs. »

[3] Au début du 20e siècle, la majorité de l'organisation sioniste refusa la proposition de la Grande-Bretagne de mettre l'Ouganda à sa disposition. Elle estimait que les aspirations nationales juives ne pouvaient se réaliser qu'en Palestine.

leaders comme des marionnettes manipulées par l'impérialisme américain, et ne faisant aucun cas du caractère exceptionnellement populaire du gouvernement israélien.

Il est peu d'exemples, dans le monde actuel, d'identification aussi complète entre un Etat et une nation, entre le pouvoir politique et la société civile. La *politique* israélienne est l'expression fidèle de l'idéologie sioniste et de l'ensemble de l'expérience sioniste qui expliquent et déterminent, en Israël, le choix des alliances, la réalité de la vie nationale, aussi bien au niveau de la mentalité populaire qu'à celui de la culture. A ce propos, la filiation entre l'Etat juif d'aujourd'hui et la pensée de son « prophète », Theodor Herzl, est infiniment plus nette et plus directe que le lien qui unit le fondateur du marxisme aux régimes qui s'en réclament, qu'il s'agisse de l'Union soviétique, de la Chine ou de Cuba.

Les « prophéties » de Théodor Herzl

« A partir du moment où j'entrai dans le mouvement, mes yeux furent tournés vers l'Angleterre, parce que je vis que, en raison de la situation générale des choses là-bas, c'était le centre de gravité où le levier pouvait être appliqué. »

« La grande Angleterre, la libre Angleterre, l'Angleterre, qui tient toutes les mers sous son regard, nous comprendra et comprendra nos buts. Partie de là, l'idée sioniste prendra son vol toujours plus loin et plus haut, nous pouvons en être sûrs. »

Ces deux déclarations sont de Herzl [4]. Sa dévotion à l'Empire britannique se retrouve dans son *Judensstaat*, charte de base de l'idéologie sioniste. Il n'y est pas seulement question de faire de l'Etat juif un « protectorat de l'Angleterre », mais plus généralement de le transformer, en un « poste avancé » de l'Europe civilisée en terre de barbarie[5]. Malgré des réticences provenant aussi bien de sa droite que de sa gauche, Herzl chercha, sous l'impulsion de Chaïm Weizmann, à faire de la Palestine juive une partie intégrante du Commonwealth. C'est sous le mandat britannique et sous l'égide de la Déclaration Balfour que la présence juive décupla en Palestine. Les Juifs y étaient, en 1918, 50 000, soit 7 % de la population totale ; leur nombre atteignit 650 000 en 1948, soit un tiers de la population globale. L'alliance du sionisme avec l'impérialisme britannique fut sans doute difficile et troublée ; elle contribua néanmoins de manière décisive à la création de l'Etat d'Israël.

La légitimité juridique de cet Etat révèle la même origine occidentale. La Déclaration Balfour fut entérinée en 1922 par la Société des Nations qui concéda à la Grande-Bretagne un mandat immédiatement récusé par les Arabes et aussitôt accepté par les sionistes. L'O.N.U. renouvela cette consécration internationale en 1947 par son vote créant l'Etat d'Israël. Il est vrai qu'à cette décision, émanant d'une institution nettement dominée, surtout à l'époque, par l'Occident, la Russie soviétique prêta son concours, lui accordant ainsi une caution progressiste, voire anti-impérialiste. Mais cette attitude de l'U.R.S.S. témoigne

[4] Cité par J. Cohen, *Le Mouvement sioniste*, Paris, 1945, pp. 73-74.

surtout de la souplesse extrême de sa diplomatie. Jusqu'alors, sous Staline comme à l'époque de Lénine, l'hostilité communiste à l'égard du sionisme avait été permanente et constituait pour ainsi dire une preuve supplémentaire de la nature « occidentaliste » de la colonisation juive en Palestine. La Déclaration Balfour (novembre 1917) ne fut d'ailleurs officiellement communiquée à la population palestinienne qu'en mai 1920. Sa réponse prit la forme d'une première vague d'agitation violente dont la S.D.N. refusa de tenir compte. En 1947, les Nations Unies créèrent l'Etat d'Israël sans consulter les populations intéressées, ce qui aurait nécessairement abouti au rejet des plans de l'O.N.U.

La défense des intérêts occidentaux

Autant de faits importants dans l'histoire des origines de l'Etat d'Israël, qui confirment sa liaison fondamentale avec le monde occidental. Sa légitimité juridique relève d'institutions occidentales. Sa légitimité morale, telle que la présentent ses partisans, découle, de même, d'un événement de l'histoire *européenne* : la persécution antisémite pratiquée par l'Allemagne hitlérienne, tolérée par l'Europe et à laquelle les Arabes furent totalement étrangers. Mais quand il fut question de réparer le génocide, les nations occidentales qui n'avaient rien tenté pour l'empêcher, décidèrent d'en faire payer le prix aux Arabes dont ni l'innocence ni l'opposition à la solution qu'on leur imposait ne furent prises en considération.

L'histoire de l'Etat d'Israël depuis sa création est le prolongement de l'histoire du sionisme. Elle répond à la même logique et révèle la même inspiration. L'Union soviétique a pu imaginer, pendant un ou deux ans tout au plus, que l'Etat hébreu, dont la création signifiait un affaiblissement de l'impérialisme britannique, allait jouer son rôle dans la lutte contre l'impérialisme occidental. Elle dut rapidement déchanter. Pour ce qui est de la Grande-Bretagne, Eden, en 1956, contribua à faire oublier Bevin. Israël s'est posé immédiatement en allié vigilant et actif de l'impérialisme français et américain au Moyen-Orient.

Tant que dura la guerre d'Algérie, les Israéliens furent les partisans les plus convaincus de la lutte menée par la France pour maintenir sa présence en Afrique du Nord. Certes, les moyens de l'Etat hébreu n'étaient alors pas si grands que ce soutien pût, sur le terrain, être très efficace. Mais, à l'O.N.U., les thèses françaises furent constamment approuvées par la délégation israélienne. La collaboration franco-israélienne, en Algérie même, se concrétisa, notamment par l'envoi de nombreux parachutistes israéliens qui bénéficièrent de l'expérience des instructeurs français. Comment séparer, au surplus, la guerre d'Algérie de l'expédition de Suez, épisode le plus notoire de la collusion entre Israël et l'impérialisme occidental.

---

[5] T. Herzl, *L'Etat juif*, Paris, Librairie Lipschitz, 1926, p. 95.

Car l'Etat d'Israël ne s'opposa pas seulement, dans la mesure de ses moyens, à l'indépendance algérienne. L'invasion du Sinaï fut également la réponse d'Israël à la révolution bourgeoise nationale de l'Egypte nassérienne qui, par la nationalisation du Canal, participait au mouvement anti-impérialiste. Or, Nasser n'était pas un des ennemis les plus acharnés d'Israël. En 1955, à la conférence de Bandoeng, il avait proposé une résolution aux terme de laquelle les nations participantes proclamaient leur « appui aux droits du peuple arabe en Palestine », demandaient « l'application des résolutions de l'O.N.U.[6] et la réalisation d'une solution pacifique de l'affaire palestinienne ». D'autre part, en août 1956, un mois après la nationalisation du Canal, la radio du Caire « félicitait chaleureusement Israël pour son attitude réservée... et pour avoir refusé de se faire l'instrument des puissances occidentales dans le conflit actuel ». Le 29 octobre, Israël apportait à cette déclaration la réponse que lui inspire sa vocation militaire, attaquant non pas la Jordanie, d'où provenaient la plupart des attaques de « fedaïns », mais l'Egypte.

Ce n'est pas tout : en 1958, lorsque, à la suite du débarquement de « marines » au Liban, la Jordanie entra en effervescence et que le trône de Hussein fut mis en péril, les Israéliens accordèrent un droit de passage aux parachutistes anglais destinés à la défense des positions occidentales menacées. A la même époque, au moment où éclata en Irak la révolution dirigée contre le régime probritannique de Nouri Saïd, les dirigeants israéliens ne cachèrent pas leur désir de voir les Occidentaux intervenir militairement pour mettre fin à l'anarchie et rétablir leur domination à Bagdad [7]. Enfin, les deux années qui précédèrent la guerre des Six jours, la politique syrienne connut un tournant à gauche qui se traduisit notamment par un conflit ouvert avec les grandes compagnies pétrolières et l'entrée d'un ministre communiste dans le gouvernement de Damas. Est-ce la raison pour laquelle le général Rabin, alors chef d'état-major de l'armée israélienne, déclara, le 13 mai 1967, que « tant que les ardents révolutionnaires de Damas n'auront pas été renversés, aucun gouvernement ne pourra se sentir en sécurité au Moyen-Orient ». Dès septembre 1966, le même général Rabin avait d'ailleurs déclaré : « En ce qui concerne la Syrie, le problème essentiel est celui d'un choc *avec le régime* ».[8]

Un choix délibéré

On a pu objecter que l'hostilité systématique de ses voisins arabes *obligeait* Israël à se faire le défenseur des intérêts occidentaux. Il s'agit là d'un manque d'information et d'une ignorance du cas algérien. Le gouvernement provisoire formé par le F.L.N. avait multiplié auprès des Juifs les appels à la collaboration pour une Algérie indépendante (ce qui

[6] C'est-à-dire, principalement, la résolution créant l'Etat d'Israël, celle prévoyant l'internationalisation de Jérusalem et celle reconnaissant aux réfugiés palestiniens le droit de retrouver leurs foyers.
[7] Voir l'article du correspondant du journal *Le Monde* en Israël, 14-7-1958.
[8] Souligné par nous.

n'empêcha pas le mouvement sioniste d'inciter les Juifs algériens à émigrer en Israël). Sans jamais prendre position sur le fond du problème palestinien, il avait d'autre part été publiquement favorable à la formation d'un comité Israël-Algérie, constitué en Israël par Uri Avnery. Une prise de position israélienne favorable à l'indépendance de l'Algérie n'eût pas sérieusement mis en péril la sécurité de l'Etat hébreu et eût marqué la rupture du front Israël-impérialisme occidental, Ce n'est pas un hasard si Tel-Aviv choisit une politique profrançaise à laquelle *rien ne l'obligeait*. Comment s'étonner si, une fois l'indépendance conquise, l'Algérie se rangea dans le camp des adversaires les plus intransigeants d'Israël, ce que les amis de l'Etat juif ne manquent d'ailleurs pas de lui reprocher ?

Il s'agit en outre d'un défaut de raisonnement. Dire, comme on le fait parfois, qu'Israël se trouve allié à l'impérialisme occidental par obligation et non par choix délibéré revient à reconnaître que l'appartenance d'Israël au camp de l'impérialisme résulte non d'une donnée circonstancielle ou d'une erreur, mais d'une situation contraignante qui durera aussi longtemps que durera l'hostilité arabe. Il faut alors s'interroger sur les raisons de cette hostilité et nul ne l'a mieux fait que Maxime Rodinson[9]. Il faut en outre considérer la réalité objective et subjective de l'entreprise sioniste qui, dès son origine et tout long de son développement, n'a pas caché ses attaches et son orientation occidentales. Plus près des Juifs de Miami que des Arabes d'Amman : il y a plus de vérité dans cet aveu de Dayan, que dans toute la rhétorique des défenseurs conditionnels et tourmentés de la gauche pro-israélienne.

Plus près de Miami : et en effet la protection que l'impérialisme américain assure actuellement à Israël ne fait pas de doute. Les livraisons de « Phantoms » ne sont qu'un aspect de cette aide décisive. Les Etats-Unis peuvent émettre quelques réserves sur l'attitude israélienne, mais les dirigeants d'Israël, dont les visites à Washington occupent le premier plan du tourisme diplomatique actuel, ne s'y trompent pas et reconnaissent que le sort de leur pays est lié à la présence américaine au Moyen-Orient. Un Etat aussi petit qu'Israël pourrait-il défier aussi constamment les résolutions de l'O.N.U. (qu'il s'agisse du statut de Jérusalem, du droit au retour des réfugiés ou de l'évacuation des territoires conquis en 1967) s'il n'était pas certain de bénéficier de l'impunité que lui vaut le soutien politique des Etats-Unis ? Cet appui prend une dernière forme non moins importante : le privilège accordé au mouvement sioniste de récolter des sommes astronomiques aux Etats-Unis, de les exporter librement vers Israël et de bénéficier en outre d'exonérations fiscales quasi providentielles.

L'Etat d'Israël a fait preuve, dans le choix de ses alliances, d'une continuité remarquable. Il s'est toujours rangé dans le camp occidental parce qu'il est le résultat d'un mouvement qui a délibérément ignoré les aspirations, les intérêts et jusqu'à l'existence des populations habitant le territoire qu'il convoitait : un territoire sans peuple pour un peuple

sans territoire. C'est donc la nature sioniste de l'Etat d'Israël qu'il faut nécessairement mettre en cause.

Les complaisances de la gauche

Voir Israël rendre aux Etats arabes les territoires occupés pendant la guerre de 1967 est un souhait unanime de l'opinion de gauche. Le Mapam qui faisait figure, il y a quelques années à peine, de gauche socialiste israélienne soutient actuellement les intentions - et la pratique - annexionnistes du gouvernement d'Israël. Mais aucun socialiste ne devrait manifester une telle complaisance.

La division apparaît dans le « camp progressiste » à propos du destin du peuple palestinien. Pendant de longues années, il a été purement et simplement ignoré. Le conflit israélo-arabe a acquis depuis peu sa véritable dimension qui est principalement israélo-*palestinienne* non pas parce que l'opinion publique internationale, et la gauche en particulier, ont pris brusquement conscience du « fait palestinien », mais parce que les Palestiniens, cessant de faire confiance aux Etats arabes, ont décidé de défendre et de rétablir eux-mêmes leurs droits et que leur résistance est devenue un mouvement national. Confrontée avec cette réalité, la gauche anti-impérialiste se divise. Une fraction soutient la revendication des Palestiniens désireux de voir disparaître l'Etat d'Israël au profit d'une Palestine « démocratique et laïque » ; l'autre souhaite l'existence et la cohabitation d'un Etat israélien juif et d'un Etat palestinien arabe.

L'hégémonie juive

Ainsi, même dans des milieux dont l'attachement sentimental à Israël est certain, on en est aujourd'hui réduit à reconnaître le droit à l'autodétermination de la nation palestinienne. Cependant, la plateforme politique ainsi présentée - il existe deux légitimités nationales : celle des Israéliens et celle des Palestiniens - se heurte à une objection décisive : la nature fondamentalement sioniste d'Israël constitue un obstacle insurmontable à son intégration dans le Moyen-Orient arabe. Or, ce caractère sioniste ne résulte pas seulement des idées de Herzl, ni de la tactique et de la stratégie adoptées par ses successeurs pour réaliser un Etat juif. Il se reflète dans la réalité permanente et actuelle d'Israël, dans la volonté de créer, de maintenir et de développer, envers et contre tout, un Etat juif dans ce qui fut la Palestine et, pour reprendre l'expression de Ben Gourion, « aussi juif que l'Angleterre est anglaise ». La politique d'Israël concernant les réfugiés palestiniens et la liaison entre Israël et le monde juif occidental se trouvent ainsi expliquées.

---

[9] M. Rodinson, *Israël et le refus arabe*, Paris, le Seuil, 1969 ; « Israël, fait colonial ? » in *Les Temps modernes : le conflit israélo-arabe*, Paris, 1967.

Nous ne nous arrêterons pas au problème, actuellement dépassé, des réfugiés. Pendant des années, un souci de justice a inspiré une revendication dont la gauche a, dans l'ensemble, fait peu de cas : celle du droit des réfugiés palestiniens à retourner dans les foyers et sur les terres qu'ils occupaient en 1948. Mais, pour les Palestiniens, il ne s'agit plus du droit au retour, mais à l'existence nationale et à l'autodétermination. La référence au problème des réfugiés est néanmoins utile et éclaire une fois de plus la nature de l'entreprise israélienne. Dans la controverse que cette douloureuse affaire a suscitée, partisans et adversaires d'Israël ont présenté des thèses contradictoires : la responsabilité de l'exode des réfugiés retombait tantôt sur les leaders arabes invitant, en 1948, les Palestiniens à quitter provisoirement leur pays, tantôt sur les Israéliens qui, par une politique de terreur, auraient chassé des centaines de milliers de personnes. Cette controverse, malgré son intérêt historique évident, est parfaitement oiseuse. Il ne s'agit pas tant en effet de définir les responsabilités de chacun ; tout conflit militaire provoque inévitablement un exode de populations. Mais Israël a toujours refusé de reconnaître aux réfugiés le droit de retrouver leurs terres et leurs foyers même après un retour éventuel à la paix. On aboutit ainsi à une situation paradoxale et scandaleuse : le même Etat qui fonde son existence sur le droit au retour dans « son » pays - reconnu à une collectivité dont les ancêtres supposés l'ont quitté y a vingt siècles - refuse ce droit à de hommes qui ont dû l'abandonner il y a vingt ans[10].

Ce qui est en cause - et nulle autre *explication* n'a jamais été avancée -, c'est la volonté israélienne de conserver à l'Etat *hébreu* son caractère juif. Le retour de centaines de milliers de Palestiniens mettrait en cause le caractère essentiel de l'Etat d'Israël en tant qu'expression de l'idéologie sioniste : sa volonté d'y maintenir et d'y protéger l'hégémonie juive. Statut de seconde zone réservé à la minorité arabe ; politique pratiquée à l'égard des populations cisjordaniennes au cours de la campagne de 1967 et cause d'un nouveau départ de centaines de milliers de Palestiniens ; lois d'état-civil entravant la possibilité de « mariages mixtes » (entre Juifs et non-Juifs) ou favorisant l'emprise de la religion juive sur la vie publique, sont autant d'aspects de cette idéologie. Cette volonté d'hégémonie juive conduit en outre à créer des liens particuliers entre l'Etat d'Israël et les communautés juives du monde extérieur : l'Etat d'Israël prétend représenter non seulement ses citoyens mais également les Juifs du monde entier. Il ne se contente d'ailleurs pas d'intervenir chaque fois qu'il les croit persécutés. Il va plus loin : il tente de susciter un mouvement général d'immigration, appelant les Juifs de la « diaspora » à abandonner les pays où ils sont établis pour rejoindre leur « patrie » israélienne.

[10] Le terme de « retour » est impropre. Ce qu'il est convenu d'appeler le « peuple juif » est le résultat de mélanges de populations tels que le lien ethnique avec les Hébreux est aujourd'hui sujet à caution et de caractère plutôt mythique.

Certes, les représentants du mouvement sioniste mondial affirment toujours que l'expression normale de la solidarité des Juifs à l'Etat d'Israël est un soutien matériel, c'est-à-dire financier. Mais ils ne se font pas faute non plus de proclamer que seul le rassemblement en Israël des Juifs encore dispersés assurera la pérennité du peuple juif. La « loi du retour » permettant à tous les Juifs de devenir automatiquement citoyens israéliens s'ils en manifestent le désir est révélatrice de la même tendance. Elle prend toute sa signification devant les difficultés administratives et les exigences exorbitantes opposées à la reconnaissance comme citoyens israéliens de personnes non-juives nées en Palestine mais qui l'ont quittée à un moment donné. De même, le refus de permettre aux Palestiniens déracinés de retrouver leur pays acquiert tout son sens face à l'appel constant fait à l'immigration juive.

Un péril pour les Juifs

Le caractère sioniste de l'Etat d'Israël est sa donnée principale. Tant qu'Israël y demeure fidèle, le problème des frontières du pays demeurera secondaire car le fondement sioniste maintient l'entreprise israélienne en tant qu'excroissance étrangère, liée au monde occidental, dans le Moyen-Orient arabe. Tant que l'Etat d'Israël - maintenu dans ses frontières de 1967, ramené à ses frontières de 1948 ou de 1947 - restera fidèle à sa vocation sioniste, il fera partie intégrante du monde (juif) occidental et restera lié à des structures internationales, à des intérêts capitalistes et impérialistes. Tant qu'Israël demeure sioniste, il ne peut prétendre à une intégration harmonieuse dans l'environnement arabe qu'il a choisi mais auquel il refuse de s'adapter. Il est en outre utopique d'espérer que l'impérialisme s'abstienne d'exploiter cette présence au Moyen-Orient d'une nation-ghetto se reconnaissant ethniquement, socialement et politiquement différente des nations voisines, se proclamant encerclée - ayant choisi l'encerclement comme condition - et agissant avec l'agressivité impliquée par de telles situations. Or les immenses périls que comporte cet état de choses découlant du sionisme ne seraient pas sensiblement modifiés si l'Etat d'Israël se résignait - ce qu'il a toujours refusé jusqu'à présent - à favoriser la création, à ses frontières, d'un Etat palestinien.

C'est pourquoi la formule, à première vue séduisante, des deux légitimités, israélienne et palestinienne, présente un défaut considérable. Elle proclame les droits égaux de deux peuples, sans tenir compte du fait que l'un d'eux, le peuple israélien, a exercé son droit à l'autodétermination et ses prérogatives souveraines au détriment du peuple palestinien qu'il a déraciné et qu'il maintient dans l'exil. La formule de la double légitimité sous-entend en outre, pour ces deux peuples, des conditions équivalentes d'implantation, alors que le peuple palestinien y est fixé (ou plutôt y était fixé) dans son environnement naturel, tandis que le peuple israélien s'y est établi contre la volonté des populations intéressées, a suscité

leur hostilité et, de plus, conserve des caractères qui en font un élément étranger à la région. La formule de la double légitimité ignore ces différences, pourtant essentielles, et, se refusant à tenir compte de la situation particulière d'Israël dans le Moyen-Orient, invite en fait Israël à conserver ses traits propres - c'est-à-dire le sionisme - comme une évidence qui n'aurait besoin ni d'analyse ni de justification.

On ne saurait toutefois traiter du sionisme sans faire remarquer qu'il ne constitue pas seulement un danger - mieux, une cause de spoliation - pour les Arabes de Palestine. Il est également un péril pour les Juifs. Certes, l'existence de liens sentimentaux entre la grande majorité de ces derniers et l'Etat d'Israël est un phénomène actuellement inévitable et, en quelque sorte, naturel. Mais la politique systématiquement pratiquée par Israël et par le mouvement sioniste mondial vise à rendre ces liens permanents, à les traduire dans la réalité économique, militaire, politique et diplomatique. De ce point de vue, les hommes de gauche - surtout ceux que hante le souvenir des massacres de la deuxième guerre mondiale - et singulièrement les socialistes ne peuvent refuser d'envisager le problème du « destin juif », c'est-à-dire plus concrètement l'avenir des communautés et des individus juifs qui vivent dans le monde. Un choix est ici nécessaire : ou bien on souhaite que ces communautés gardent, en raison de considérations métaphysiques (religieuses ou non) affublées de l'expression passe-partout de « valeurs juives », une spécificité au demeurant indéfinie qui les mette à l'abri de l'intégration dans le milieu ambiant ; ou bien on espère que, dans un climat de liberté et sans que soit jamais fait violence aux droits religieux et culturels, cette intégration harmonieuse des minorités ethniques, religieuses ou nationales - le cas juif n'étant qu'un cas particulier d'un problème plus vaste - se réalise progressivement. Tels sont les termes de l'alternative. Et on voit mal en vertu de quels critères des socialistes pourraient se prononcer contre la perspective de l'*intégration dans la liberté*.

Sionisme et antisémitisme

Or, la politique et l'idéologie sionistes s'opposent à cette perspective et la pratique sioniste et israélienne en entrave la réalisation. Foncièrement pessimiste, le sionisme, tel que le conçoit Herzl, base tout son programme de « retour » en Palestine sur la certitude que les communautés juives dispersées dans le monde sont nécessairement livrées à l'antisémitisme qu'il considère d'ailleurs comme un phénomène inévitable et dans certains cas justifié. Dans son *Judensstaat*, Herzl distingue en effet deux types d'antisémitisme, l'un qui ne serait que « plaisanterie grossière, vulgaire jalousie et préjugé héréditaire » tandis que l'autre serait une forme de « légitime défense » des « antisémites honnêtes » qu'il convie à coopérer à la réalisation du projet sioniste. Pour le reste, Herzl déclare que « la question juive... avec la meilleure volonté du monde, les peuples civilisés ne sauraient s'en

débarrasser »[11]. Léon Pinsker, autre prophète du sionisme, ne pensait rien d'autre et considérait l'antisémitisme comme une « maladie incurable ».

De ce point de vue, l'analogie entre l'idéologie antisémite et celle du sionisme est frappante. L'une et l'autre prétendent en effet que « l'élément juif » est inassimilable, foncièrement étranger à son environnement ; l'analogie va plus loin encore : l'antisémitisme populaire s'exprime lapidairement par une invitation brutale signifiée aux Juifs de quitter le pays où ils se sont fixés. Or, le sionisme ne leur demande rien d'autre, et c'est pourquoi certaines formes de collaboration ont été possibles entre le tsarisme profondément antijuif et Theodor Herzl[12], et même entre le IIIe Reich et des organisations sionistes entre 1933 et 1938[13]. Quoi qu'il en soit la théorie sioniste condamne la perspective d'intégration des communautés juives parce qu'elle la considère comme impossible ou qu'elle la juge incompatible avec les aspirations nationalistes.

Or, il ne s'agit pas là que d'une considération théorique. La politique concrète du mouvement sioniste actuel telle qu'elle est déterminée par le pouvoir israélien opère de plusieurs manières dans cette direction. En premier lieu, l'idéologie sioniste a pris le relais de la discrimination antijuive comme fondement principal de l'identité et du particularisme juifs, longtemps entretenus par la persécution antisémite qui entraînait la ségrégation, le repli sur soi et l'exacerbation de réflexes nationaux. Or, depuis la fin de la guerre mondiale, le monde occidental assiste à un recul sensible de l'antisémitisme, le racisme s'attaquant à présent à d'autres cibles (les noirs, les travailleurs nord-africains en France ou, plus généralement, les communautés d'immigration récente et de nature prolétarienne voire sous-prolétarienne). La libéralisation des rapports entre non-Juifs et Juifs, et l'enracinement de ces derniers dans la société occidentale, contribuent à réduire leur particularisme. Toutefois, ce processus favorable à l'intégration juive est à présent contrecarré par l'action constante de l'idéologie sioniste et de la propagande israélienne, exploitant, il est vrai, une solidarité instinctive et des complexes solidement enracinés et suscitant chez les Juifs des réactions de fierté nationale, entretenues par les « réalisations israéliennes », et d'identification avec la « patrie juive ». L'Etat d'Israël est présenté comme le berceau de la régénération juive, lieu privilégié où les « valeurs juives », débarrassées des traits qui faisaient du Juif de la diaspora un être diminué, sont assurées de la survie et de l'épanouissement[14].

---

[11] T. Herzl, *L'Etat juif*, *op. cit.*

[12] Herzl négocia par exemple avec Plehve, ministre de l'Intérieur de Nicolas II et responsable du pogrom de Kichinev. Plehve promit son appui aux sionistes sans devoir faire violence à ses convictions puisqu'il tenait à débarrasser la Sainte Russie de la présence juive et que l'organisation sioniste ne désirait rien d'autre.

[13] Sur ce problème, voir H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, Paris, 1966, et surtout B. Ben-Elissar, *La Diplomatie du IIIe Reich et les juifs (1933-1939)*, Christian Bourgois, Paris, 1981.

[14] Dans une interview récemment reproduite par l'organe sioniste *Informations d'Israël*, Golda Meir a expliqué que l'Etat d'Israël était le seul recours des Juifs du monde menacés par … « l'assimilation ».

Un lien d'allégeance

Ainsi, à une époque où la religion ne constitue plus un facteur suffisant de cohésion et où l'affaiblissement de l'antisémitisme peut favoriser le processus d'intégration multiethnique, le sionisme, fidèle à ses options, exacerbe les sentiments de particularisme et d'orgueil national. Il va plus loin : partout dans le monde, il vise à créer des liens de solidarité *politique* entre les Juifs et Israël. Certes, les socialistes, nullement convaincus qu'il existe un devoir d'allégeance des citoyens envers un « Etat national », et surtout dans la société capitaliste, ne sauraient réclamer des Juifs une telle allégeance. Il en va autrement de leur identification progressive avec les peuples au sein desquels ils vivent et du fait d'admettre que soit suscité et entretenu le lien d'allégeance politique entre eux et un Etat dont ils ne sont pas les ressortissants - en l'occurrence Israël dont le sionisme prétend qu'il est la patrie véritable des Juifs établis *ou non* en Palestine.

Pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer le cas des communautés juives fixées au sein du monde musulman. Jusqu'à la création de l'Etat d'Israël, elles entretenaient des relations relativement harmonieuses avec les Arabes, incomparablement meilleures en tout cas que celles des communautés juives avec les populations chrétiennes d'Europe orientale - cela va sans dire - et même d'Europe occidentale[15]. Or, la condition des Juifs installés dans le monde musulman a été totalement bouleversée par la création de l'Etat d'Israël. Ce dernier a tout fait pour accentuer l'identité entre ces Juifs et l'Etat hébreu : ils sont de plus en plus apparus comme des citoyens suspects de sympathie avec l'ennemi à l'exception de petites communautés dont la condition est précaire. Aujourd'hui, la « présence juive » a presque entièrement disparu des pays arabes et les centaines de milliers d'hommes qui ont été amenés à émigrer dans la « patrie israélienne » voient leur avenir doublement hypothéqué par la précarité de l'Etat juif lui-même et par les discriminations qu'ils y subissent de la part de l'élément « askenaze »[16] et des « sabras », nés dans le pays.

Le cas des pays socialistes, en particulier de l'U.R.S.S. et de la Pologne, prouve également que l'intrusion du sionisme et l'incidence de complications internationales au centre desquelles se trouve l'Etat d'Israël aggrave la condition des Juifs. Certes, les autorités polonaises sont responsables de la résurgence de l'antisémitisme par une opposition légitime au sionisme ; en cette matière plus encore qu'en tout autre, on se trouve confronté à une forme particulièrement perverse de la dégénérescence politique qui frappe des Etats se réclamant du marxisme. Mais la politique israélienne n'a fait qu'aggraver la condition juive en Europe orientale.

La situation en Europe occidentale est très différente, notamment parce que la politique israélienne y jouit d'une large popularité. Mais les prises de position des

[15] Voir à ce sujet : S. Goitein, *Juifs et Arabes*, Ed. de Minuit, Paris, 1957.
[16] Les « askenazes » sont, *grosso modo*, les Juifs originaires d'Europe centrale et orientale, tandis que les « sephardim » sont les Juifs appartenant ou ayant appartenu aux communautés établies dans le bassin méditerranéen et le monde arabe.

responsables de la communauté juive française, par exemple, n'en sont pas moins inquiétantes. L'orientation pro-arabe de la diplomatie française a en effet soulevé une opposition si véhémente de leur part que les réflexes politiques des citoyens français d'origine juive - ceux du moins dont les porte-parole réussissent à se faire entendre - ont semblé avant tout commandés par un sentiment de loyauté envers un Etat étranger. C'est évidemment le droit des Juifs de proclamer la communauté de leurs intérêts et de ceux d'Israël. Qui n'aperçoit pourtant le caractère malsain et dangereux d'un lien aussi notoire ? Pour la première fois, la vieille et classique affirmation des antisémites selon laquelle les Juifs ne constituent pas des « citoyens loyaux » trouve un semblant de justification. Tant que l'opinion publique demeure - pour des raisons d'ailleurs suspectes où il entre plus d'hostilité envers les Arabes que de sympathie pour les Juifs - favorable à Israël, les dangers d'un tel état de choses peuvent ne pas être apparents. Mais que l'on se représente les conséquences d'un retournement de la conjoncture où Israël cesserait de bénéficier des faveurs de l'opinion, en particulier des milieux de droite les plus susceptibles de manifester des dispositions hostiles envers les Juifs. Une campagne antisémite pourrait, dans de telles circonstances, se nourrir d'un doute jeté sur l'adhésion véritable et le sentiment d'appartenance des Juifs à la communauté nationale.

Une des prétentions de l'Etat sioniste est de constituer un facteur de sécurité pour les Juifs d'Israël et du monde. En réalité, si l'on tient compte des pays musulmans et du camp communiste et si l'on dépasse les données de l'actualité, on ne peut manquer d'être frappé par l'audace d'une telle prétention. Sans rien résoudre de la « question juive », le sionisme risque, au contraire, de créer pour les communautés juives de nouvelles conditions d'incertitude et de nouvelles raisons d'inquiétude.

La solution palestinienne

Le triomphe des armées israéliennes paraissait devoir apporter à l'Etat juif la paix définitive et la sécurité totale. Trois ans après, jamais la paix n'a été aussi précaire ni l'insécurité aussi grande. Pour expliquer ce paradoxe, les Israéliens n'ont d'autre recours que de mettre en cause le refus obstiné des Arabes de reconnaître un fait établi.

De toute évidence, ce n'est pas une explication. Les lendemains de la guerre des Six jours ont montré que la solution du conflit israélo-arabe ne se trouve pas dans la répétition de victoires militaires d'Israël, la plus retentissante d'entre elles n'ayant fait qu'exacerber le refus arabe. Pourtant, l'Etat hébreu s'enferre dans sa logique : il continue à vouloir imposer sa présence à ses voisins, même lorsque sa volonté de puissance se dissimule derrière une rhétorique pacifique. A aucun moment, il ne s'est montré sérieusement disposé à une paix acceptable par les Arabes. En 1967, il a prétendu que son offensive n'avait d'autre justification que son désir de survie physique et économique et que l'esprit de conquête était

entièrement absent de ses motivations. Aujourd'hui, plusieurs Etats arabes, dont la R.A.U., sont ouvertement disposés à s'engager dans la voie de la reconnaissance d'Israël et à lui assurer, dans l'immédiat, la garantie de ses frontières et la liberté de ses voies d'accès. Israël se refuse cependant à tenir compte de la pression qu'exerce, sur Nasser par exemple, l'opinion publique arabe. Loin de concéder une paix honorable à ses adversaires les plus conciliants, les Israéliens, dans leur écrasante majorité, se refusent à évacuer les territoires qu'ils ont occupés en 1967, pratiquent ouvertement la politique des « faits accomplis ». Pour eux, il ne saurait être question de retourner aux frontières qui étaient les leurs avant leur dernière agression. Cette perspective, qui est celle de dirigeants se prétendant tout à la fois modérés et réalistes, ne peut conduire qu'à la répétition d'expéditions militaires renforçant l'hostilité des Arabes sans venir à bout de la puissance - et de moins en moins potentielle - qu'ils représentent. La manière dont les Israéliens envisagent de résoudre le problème de leurs relations avec le monde arabe révèle un mélange de triomphalisme et de fatalisme dont on voit mal comment il peut éviter de mener leur Etat à la catastrophe.

Un sursaut tardif de modération devrait, au contraire, pousser l'Etat hébreu à tenter une négociation avec ses voisins, à faire des ouvertures sérieuses à Nasser et à fournir la preuve de ses dispositions conciliantes en évacuant les territoires occupés et en affirmant son intention de renoncer à toutes les conquêtes territoriales - qui n'ont pas apporté la sécurité tant recherchée. Supposons cependant qu'Israël rompe avec une intransigeance entretenue par la contemplation de ses continuelles victoires militaires, et s'efforce d'obtenir une solution diplomatique du conflit. Même si un accord pouvait couronner les négociations, le problème de l'existence d'Israël en tant qu'Etat étranger au sein du monde arabe n'en serait pas pour autant résolu.

La solution diplomatique, incontestablement souhaitée par l'Egypte de Nasser mais repoussée par Israël, se heurte à une deuxième objection : la négociation en vue de résoudre le problème d'Israël ne ferait aucune part à la volonté et aux intérêts de la nation palestinienne. Certes, Nasser et d'autres dirigeants arabes ont plusieurs fois déclaré qu'ils ne signeraient la paix avec Israël que dans l'éventualité d'une solution « équitable » du problème des réfugiés palestiniens. Mais les termes choisis sont souvent trop vagues pour qu'on puisse faire fond sur ces assurances. Enfin, nous l’avons dit, il s'agit maintenant de reconnaître aux Palestiniens le droit à l'autodétermination, le droit à l'exercice de la souveraineté politique. Tenter de résoudre le conflit israélo-arabe en ignorant les revendications du peuple palestinien reviendrait à entériner une injustice historique et à établir une paix peu durable.

La construction d'un Etat nouveau

Ainsi, ni la perspective israélienne, recours chronique à la force pour imposer une solution refusée par les nations arabes, ni la solution diplomatique, ignorance des droits des Palestiniens, ne sauraient être satisfaisantes. La première n'est rien d'autre que l'engrenage de la violence : seul le spectacle de la supériorité israélienne *actuelle* parvient à en dissimuler le caractère absurde. La seconde - fort improbable tant qu'Israël ne révisera pas sa politique -, refusant de créer un Etat palestinien, reflet de la nation palestinienne, ne saurait, à la longue, être considérée comme une méthode juste et efficace pour résoudre le conflit. La dernière solution à envisager est celle préconisée par les Palestiniens eux-mêmes : substituer à l'Etat d'Israël une « Palestine démocratique et laïque » où les différentes communautés religieuses et ethniques jouiraient des mêmes droits.

Cette formule, proposée par l'ensemble des mouvements de résistance palestiniens, est récente. Jusqu'au déclenchement de la guerre des Six Jours, les organisations palestiniennes, encore sous la tutelle des Etats arabes, s'étaient abstenues d'avancer des perspectives cohérentes pour l'avenir de la Palestine, se contentant d'anathèmes furieux. C'était l'époque où Choukeiri parlait de « jeter les Juifs à la mer ». Depuis, le développement du mouvement national palestinien n'a pas seulement pris l'aspect d'une résistance militaire et populaire accrue ; il s'accompagne également d'une maturation de la conscience politique des Palestiniens, d'une meilleure compréhension de ce qui est souhaitable et possible pour la Palestine de demain. Il est essentiel de souligner que toutes les organisations palestiniennes ont délibérément tourné le dos au nihilisme d'autrefois qui, s'appuyant sur une seule considération - la nature injuste des origines d'Israël -, rejetait la possibilité de coexistence avec les Juifs. Aujourd'hui, elles font appel aux Juifs d'Israël pour la construction, d'un Etat nouveau sans discrimination ni privilège.

Une telle perspective implique de toute évidence, la fin de l'Etat d'Israël dans sa conception actuelle, c'est-à-dire la fin de ses structures sionistes. Aucun mouvement politique, dès lors qu'il compte sur ses moyens de guerre et de persuasion, ne peut fonder son programme sur des notions purement négatives. La chance de triompher des Palestiniens doit en définitive être politique, c'est-à-dire *morale*. A cet égard, le langage qu'ils tiennent aux Israéliens est bien plus qu'une question de propagande : traduction d'une orientation politique essentielle, il est un des critères pour mesurer la force politique de leur mouvement. Le négativisme, même alimenté par un esprit de justice, est signe d'impuissance ; une force croissante doit pouvoir dégager des solutions positives sans acculer l'adversaire au désespoir et donc à l'intransigeance. Tant que les Israéliens auront le sentiment que la défense de leurs droits individuels et collectifs ne saurait se passer de l'existence d'un Etat sioniste, ils lutteront avec une énergie dont ils donnent des preuves convaincantes. Il est vain de demander à une nation de renoncer à des structures étatiques, juridiques et à une politique hégémonique, indéfendable sur le plan des valeurs

démocratiques et, a fortiori, socialistes, si elle les considère comme les conditions de sa survie.

La tâche que se fixe le mouvement national palestinien est double : avec le soutien populaire - que sa résistance doit d'ailleurs renforcer -, affronter Israël aussi longtemps qu'il le faudra.

Par ailleurs, préciser les garanties quant au respect des droits nationaux des Israéliens au sein d'une Palestine démocratique et laïque. Les Palestiniens veulent ainsi contraindre leurs adversaires à prendre conscience de l'impossibilité de la solution sioniste *sans pour autant les acculer au désespoir.*

On reconnaît de plus en plus à cette perspective son orientation démocratique ; mais on la juge utopique. Elle ne peut être que le résultat d'une longue lutte dont les péripéties sont imprévisibles. Vingt-cinq ans d'expérience ont montré la vanité de la voie israélienne jalonnée de conquêtes, d'annexions, source de déceptions et de déboires. Cette expérience, on est convenu de l'appeler le « fait israélien » et on invite les Arabes à le juger définitif et irréversible. Ni leurs défaites, cependant, ni le soutien qu'Israël trouve dans le monde occidental ne les ont acculés à la capitulation. Ils ne peuvent admettre aujourd'hui la solution sioniste qu'ils ont refusée à l'époque où l'Europe dictait encore sa volonté aux pays colonisés.

Deux cibles ou une seule ?

L'histoire offre à présent aux Palestiniens l'occasion de se faire entendre. Après de longues années de contrainte à l'abstention et au silence, ils se dressent avec l'énergie impressionnante d'un peuple luttant pour ses droits sans imposer à qui que ce soit une forme quelconque de domination. C'est cela la supériorité de la solution palestinienne sur la solution sioniste. Les Israéliens, malgré leurs prouesses techniques, n'ont pu convaincre les Arabes d'accepter le sionisme. Au cours des prochaines années, les Palestiniens auront à convaincre les Israéliens, sionistes parfois malgré eux, que leur solution est la seule possible. Ils n'y réussiront sans doute que s'ils parviennent à détacher du bloc apparemment monolithique de la nation israélienne une frange d'hommes de plus en plus conscients de l'impasse où le sionisme conduit Israël. Il leur faudra l'audace révolutionnaire de répondre à l' « internationalisme » de l'adversaire d'aujourd'hui par leur propre « internationalisme ».

Tout ce qui démontrera le caractère révolutionnaire de la lutte des Palestiniens favorisera un tel rapprochement. Or, cette démonstration peut prendre pour cible le sionisme mais également les Etats réactionnaires du monde arabe. A leur égard, les organisations de la résistance palestinienne adoptent des points de vus très souvent différents. La plus importante d'entre elles, El Fatah, considère de mauvaise tactique de s'en prendre à d'autres Etats qu'Israël. Le FPLP (Front populaire de libération de la Palestine), ouvertement

marxiste-léniniste, et le FDPLP (Front démocratique de la libération de la Palestine) qui, sans afficher cette étiquette, a une orientation nettement gauchiste, sont au contraire décidés à bouleverser l'ensemble des structures conservatrices ou réactionnaires du Moyen-Orient. Ces distinctions ne peuvent dissimuler une donnée de fait : le mouvement palestinien, dans son ensemble, représente actuellement dans le monde arabe un ferment d'agitation populaire qui, parfois indépendamment des intentions proclamées par les dirigeants d'El Fatah, mettent en péril la stabilité de l'ordre établi, particulièrement au Liban et en Jordanie. Les liaisons entre certains régimes arabes et l'impérialisme américain dans lequel Israël trouve son principal soutien constituent un facteur supplémentaire de friction et de radicalisation qui peut mener à la révolution arabe.

En effet, la confrontation israélo-arabe ne se déroule pas en vase clos. Les grandes puissances y interviennent constamment, par des pressions politiques, des livraisons d'armes ou une concertation qui fait d'ailleurs peu de cas du sort des Palestiniens. Israël, d'autre part, dispose d'appuis considérables dans des milieux dont les moyens financiers et l'emprise sur la presse et les autres modes d'information sont extrêmement importants. Les Palestiniens, pour leur part, trouvent, à l'échelle mondiale, un soutien auprès de la jeunesse gauchiste qui, éclairée par son radicalisme, réalise la signification du combat en cours. On peut cependant lui reprocher des simplifications qui, loin de servir la cause palestinienne, retardent parmi les larges courants socialistes, la prise de conscience nécessaire. Ainsi en est-il, par exemple, de l'affirmation selon laquelle Israël ne serait qu'un *pion* de l'impérialisme américain ou qu'un Etat fantoche comparable à celui du Sud Vietnam. De telles erreurs d'appréciation ne permettent pas de comprendre la spécificité du fait israélien - spécificité nocive, spécificité quand même - ni de dégager les données véritables du problème israélo-arabe. Elles freinent l'effort auquel la gauche devra tôt ou tard se résoudre. Son apport pourrait notamment consister à préciser, en alliance avec la gauche arabe, la formule d'une Palestine binationale, conforme aux exigences de son peuplement actuel et que seul le FDPLP reconnaît. Une telle alliance, combattant tous les relents de chauvinisme et proclamant la réalité de la nation israélienne, pourrait contribuer à faire rejeter par celle-ci les garanties trompeuses du sionisme. L'énormité d'une telle tâche est à la mesure du drame qu se joue au Moyen-Orient et dont le dénouement exige de déraciner dans cette partie du monde la puissance de l'impérialisme en contribuant ainsi à la libération de l'homme.